



PCAET DU PAYS PYRENEES MEDITERRANEE

EVALUATION A MI-PARCOURS



Préambule

Le Pays Pyrénées Méditerranée (nommé ci-après « Pays ») a adopté son PCAET 2019-2025 le 19/02/2020.

Pour répondre aux changements introduits en 2016 par la loi de Transition Energétique Pour la Croissance Verte, et afin de poursuivre la démarche engagée depuis 2011 à l'échelle du territoire (via le Plan Climat Energie Territorial 2011-2016), les élu·es du Pays et des quatre communautés de communes membres (Albères Côte-Vermeille Illibéris, Aspres, Vallespir et Haut-Vallespir) ont décidé de mutualiser la démarche d'élaboration du PCAET 2019-2025 en confiant le pilotage et la coordination au Pays. Ce travail a débouché sur la construction d'un PCAET fédérateur à l'échelle du Pays, traitant des thématiques communes aux quatre Communautés de communes (CC) et d'un PCAET spécifique à chaque CC traitant leurs singularités.

L'évaluation à mi-parcours, après trois années de mise en œuvre, est l'opportunité d'actualiser les PCAET dans un contexte d'une nécessaire accélération de la transition écologique et énergétique. L'évolution des objectifs nationaux en 2020 vers la neutralité carbone et l'adoption de la stratégie nationale bas carbone incitent le Pays et les communautés de communes à envisager des leviers supplémentaires.

A travers ce bilan, il est possible de faire un point sur l'avancement des actions et les moyens humains et financiers mobilisés pour les conduire ; de mettre en évidence certaines données pour évaluer l'implication des collectivités sur la transition énergétique ; d'ajuster les actions du PCAET au regard de l'évolution des enjeux territoriaux ; et d'initier une réflexion pour les années à venir sur les priorités.

Dans la continuité d'une élaboration mutualisée de leurs PCAET, les communautés de communes et le Pays se sont concertées pour une élaboration coordonnée de leurs bilans à mi-parcours. Il a été décidé que les communautés de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris, Aspres, et Vallespir mutualiseraient la réalisation de leurs bilans à mi-parcours en la confiant à bureau d'études. Le Pays, pour des questions de moyens, a construit son bilan en interne. Concernant la Communauté de communes du Haut-Vallespir, celle-ci a internalisé l'évaluation à mi-parcours qui a été réalisée par un stagiaire.

Ce document présente un bilan des actions du PCAET du Pays de 2020 à 2024, permettant ainsi d'évaluer la mise en œuvre et la portée des actions. Ainsi pour l'élaboration de ce bilan à mi-parcours, les acteur·ices concerné·es par la mise en œuvre du PCAET ont été sollicité·es.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	1
Rappel du cadre.....	1
CADRE LEGAL	1
VOCATION DU RAPPORT	1
METHODOLOGIE	1
Actions et objectifs du PCAET	2
RAPPEL DES ACTIONS DU PCAET	2
RAPPEL DES OBJECTIFS DU PCAET	3
CHIFFRES CLES PAR OBJECTIF	3
EVENEMENTS SURVENUS PENDANT LA PERIODE.....	4
2. EVALUATION A MI-PARCOURS	5
Etat d'avancement à mi-parcours	5
ETAT D'AVANCEMENT GENERAL DES ACTIONS.....	5
ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS PAR THEMATIQUE	6
3. DONNEES CLES	7
4. BILAN ANALYTIQUE	8
5. ETAT DES LIEUX PAR ACTION 2020-2024 (VOIR ANNEXE).....	9
Avancement des actions sur la thématique « animation »	9
Avancement des actions sur la thématique « Energie »	14
Avancement des actions sur la thématique « Mobilité ».....	17
Avancement des actions sur la thématique « Forêt/Bois »	18
Avancement des actions sur la thématique « Agriculture durable »	19
Avancement des actions sur la thématique « Economie circulaire »	21
6. EVOLUTION DES ACTIONS ET PROPOSITIONS	22
7. ANNEXE- DONNEES CLES ISSUES DU CRTE.....	23

1. INTRODUCTION

Rappel du cadre

CADRE LEGAL

Le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 modifie l'article R.229-51 du code de l'environnement en prévoyant la réalisation d'un bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) trois ans après son adoption définitive, ainsi que la diffusion de ce bilan auprès du public.

« Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L.222-1 ainsi qu'aux articles L.4433-7 et L.4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. »

VOCATION DU RAPPORT

Cette évaluation du PCAET à mi-parcours a pour objectifs de :

- Visualiser et mesurer l'état d'avancement des actions au regard des objectifs établis, des moyens engagés et des dynamiques du territoire ;
- Produire un support de communication permettant d'apporter aux citoyen·nes et aux élu·es un retour sur les actions menées et de redynamiser la mise en œuvre du PCAET auprès des acteur·ices du territoire ;
- Ajuster la mise en œuvre du plan d'action pour les trois années à venir au regard des évolutions du territoire ;
- Anticiper l'évaluation finale et la révision du PCAET à 6 ans.

METHODOLOGIE

L'élaboration de ce rapport a été piloté en interne sur la base d'une collecte de données et d'entretiens.

Actions et objectifs du PCAET

RAPPEL DES ACTIONS DU PCAET

Le PCAET du Pays est composé de 21 actions, réparties en 7 orientations thématiques.

Orientations thématiques	N°	Intitulé de l'action
Animer le Plan Climat Air Energie Territorial	1	Animer, mettre en œuvre et évaluer le Plan Climat Air Energie Territorial
	2	Valoriser les actions via l'outil « Localisez ! »
Information/Communication	3	Favoriser l'appropriation citoyenne du PCAET
	4	Sensibiliser, informer, former et mobiliser les élus et les agents
	5	Relayer les outils existants et futurs de sensibilisation au changement climatique
Energie	6	Accompagner à la réduction des consommations d'énergie
	7	Accompagner le développement des chaufferies bois
	8	Accompagner au développement de projets autres énergies renouvelables et particulièrement les projets citoyens et participatifs
	9	Expérimenter un projet de coopération de production d'énergie renouvelable en autoconsommation collective par les acteurs locaux
Mobilité	10	Animation à la mise en œuvre des aménagements du Schéma de développement des itinéraires cyclables
	11	Expérimenter avec une structure un plan de déplacements ou mobiliser les salariés à travers une animation
	12	Mener une enquête sur les déplacements en transports en commun
	13	Expérimenter l'autostop organisé (RezoPouce)
	14	Coopération avec PMCU et Perpignan pour un site de co-voiturage
Forêt/bois	15	Réalisation de l'empreinte carbone de la forêt du territoire et définition de références pour développer des projets carbone
	16	Mettre en place un outil de quantification de la ressource forestière pour permettre l'approvisionnement local en bois énergie
Agriculture durable	17	Structuration et développement d'outils pour la filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM)
	18	Mener une réflexion pour un projet territorial alimentaire
	19	Promouvoir et favoriser la mise en place de démarches d'agriculture biologique et autres pratiques agro-écologiques économies et vertueuses
	20	Déployer une stratégie foncière de long terme pour valoriser les ressources agricoles et permettre le développement durable des entreprises agricoles
Economie circulaire	21	Répertorier les « déchets » des entreprises et communiquer en vue de créer des synergies entre activités
Autres projets confiés au PPM par les EPCI		
Suivi de la réalisation des actions portées par les partenaires		

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PCAET

Les objectifs inscrits dans le PCAET sont le résultat d'une déclinaison des objectifs nationaux inscrits dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (issue de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015) et des objectifs de la Région Occitanie inscrits dans son scénario Région à Energie Positive (REPOS), le volet Energie du SRADDET. Ces objectifs ont mené à l'élaboration de scénarios permettant de dimensionner les efforts à fournir localement, c'est-à-dire de quantifier l'ambition de chaque action à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif défini.



Sur cette base, sur les objectifs à l'horizon 2030 sont les suivants :

Thème	Objectif PPM	Objectif national/ régional
Maîtrise de la demande en énergie (référence 2015)	- 19%	- 25%*
Emissions GES (référence 2013)	- 27%	-38%**
Production d'Énergies renouvelables (référence 2015)	+ 219 GWh (38% des besoins énergétiques du territoire couverts)	Multiplier par 2 (+ 398 GWh)***

* Objectifs régionaux REPOS appliqués au profil énergétique du Pays

** Objectifs nationaux de la SNBC appliqués au profil énergétique du Pays

*** Objectifs régionaux REPOS appliqués au profil énergétique du Pays

Cas particulier du PCAET du Pays : « A noter que les objectifs présentés ci-après sont la somme des efforts sur lesquels se sont engagés les 4 EPCI. Le Pays a vocation à appuyer les projets grâce à de l'ingénierie de projet et de mutualiser les actions entre les EPCI. Ceci se traduit dans le plan d'actions qu'il souhaite engager dans son PCAET. » « Les projections détaillées ci-après ont servi de base de réflexion pour donner à chaque Communauté de communes un cadre dans lequel inscrire la structuration de sa stratégie et l'ambition de son plan d'actions. »

CHIFFRES CLES PAR OBJECTIF

➤ Objectif de réduction des consommations d'énergie

L'objectif de réduction de la consommation globale d'énergie est de - 19% par rapport à 2015. Le choix a été fait d'orienter vers une montée plus progressive des objectifs par rapport aux ambitions régionales et nationales.

	2021	2025	2026	2030	2050
Résidentiel	-7%	-12%	-13%	-18%	-39%
Tertiaire	-5%	-8%	-10%	-15%	-39%
Industrie/ agriculture	-6%	-12%	-13%	-17%	-35%
Transport	-8%	-15%	-16%	-23%	-57%
TOTAL	-7%	-12%	-14%	-19%	-45%
Rappel scénario REPOS	-10%	-16%	-18%	-25%	-50%
Rappel scénario national				-20%	50%

➤ Objectif de réduction des émissions de GES

L'objectif de réduction des émissions de GES a été fixé à - 27% par rapport à 2013. Cet objectif correspond à l'application des objectifs secteurs des différents budgets carbone prévus dans la Stratégie Nationale Bas Carbone.

	2021	2025	2026	2030	2050
Résidentiel	-8%	-26%	-28%	-38%	-82%
Tertiaire	-7%	-19%	-22%	-31%	-77%
Industrie	-6%	-14%	-15%	-19%	-40%
Agriculture	-4%	-11%	-12%	-17%	-40%
Transport	-5%	-14%	-16%	-24%	-65%
Déchet	-5%	-13%	-16%	-26%	-73%
TOTAL	-6%	-17%	-19%	-27%	-66%
Rappel objectifs SNBC	-19%	-28%	-29%	-38%	-74%

➤ Objectif de production d'énergie renouvelable

L'objectif de production d'énergie renouvelable (ENR) a été fixé à + 219 GWh par rapport à 2015, pour atteindre 38% d'ENR dans la consommation du territoire. Cet objectif a été fixé en lien avec les objectifs nationaux inscrits dans la SNBC.

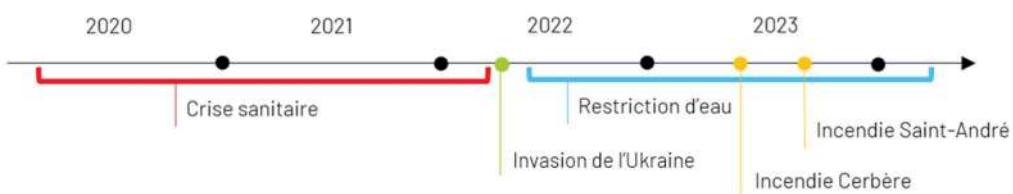
	2015	2021	2025	2026	2030	2050
Production EnR(en GWh)	398	440	524	550	614	1100
Couverture de besoins	20%	24%	30%	32%	38%	100%
Puissance à installer (en GW)		+42	+126	+152	+216	+703

➤ Objectif de réduction des émissions de polluants atmosphériques (qualité de l'air)

Aucun objectif chiffré en termes de réduction d'émissions de polluants atmosphériques n'a été fixé au niveau du PCAET du Pays. Malgré cette absence, les actions du PCAET visent de façon logique à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air du territoire du Pays via la réduction d'émissions de polluants atmosphériques.

EVENEMENTS SURVENUS PENDANT LA PERIODE

Depuis la mise en place du PCAET en 2020, plusieurs évènements notables ont eu des influences sur la mise en œuvre du plan d'actions, qu'ils soient climatiques, sanitaires, ou géopolitiques.



Tout d'abord, le PCAET du Pays Pyrénées Méditerranée a été nettement ralenti en raison de la crise sanitaire de COVID-19 durant les années 2020, 2021 et le premier trimestre 2022.

Le département des Pyrénées-Orientales a connu un épisode de sécheresse intense, longue et importante. Depuis le 15 juin 2022, des restrictions d'usage de l'eau sont en vigueur sans discontinuer. Plusieurs incendies se sont déclarés en 2023, dont 2 très importants à Cerbère et à Saint-André.

De plus, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a posé une conjoncture économique défavorable pour l'énergie. Cet évènement joue beaucoup dans la volonté de réduire les consommations énergétiques car le prix de l'énergie augmente. Cela a contribué à accélérer chez les collectivités entre autres les mesures de rénovations énergétiques des bâtiments publics, des rénovations de luminaires et d'extinction de l'éclairage public.

2. EVALUATION A MI-PARCOURS

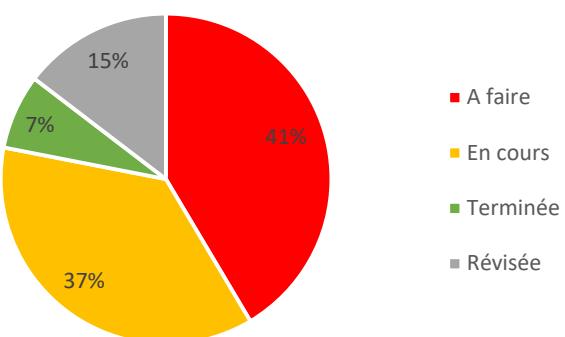
Etat d'avancement à mi-parcours

ETAT D'AVANCEMENT GENERAL DES ACTIONS

L'état d'avancement général des actions du PCAET se divise en 4 catégories :

- Les actions réalisées et terminées ;
- Les actions en cours ;
- Les actions à faire c'est-à-dire non réalisées pour le moment ;
- Les actions révisées c'est-à-dire annulées ou fortement modifiées car elles n'étaient plus pertinentes.

Etat d'avancement des actions du PCAET du Pays Pyrénées Méditerranée au 01/01/2024

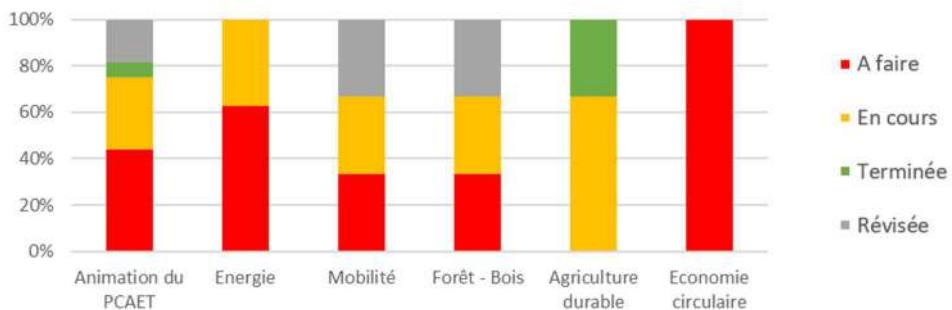


A mi-parcours, les actions engagées représentent 44% (7%+37%) des actions totales. Les actions non-engagées représentent 41% des actions.

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS PAR THEMATIQUE

Le PCAET est divisé en 6 thématiques différentes, et on remarque que l'avancée des actions est inégale selon ces thématiques.

Etat d'avancement des actions par thématique au 01/01/2024



Cela peut s'expliquer par le fait que le Pays Pyrénées Méditerranée a conduit des missions en parallèle avec des moyens humains et financiers variables. En effet, le Pays porte depuis 2021 le Projet Alimentaire Territorial Mar i Munt qui a conduit à réaliser ou engager toutes les actions sur la thématique de l'agriculture durable. Il en est de même pour la thématique forêt - bois, avec la Charte Forestière de Territoire. Concernant les thématiques d'énergie et mobilité, des chargés de mission ont été recrutés respectivement en 2022 et 2023, ce qui a permis de mettre en place quelques actions également. Cependant, concernant l'économie circulaire, aucune action n'a été engagée car aucune mission à ce jour n'a permis de répondre à ces objectifs.

3. DONNEES CLES

LE PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

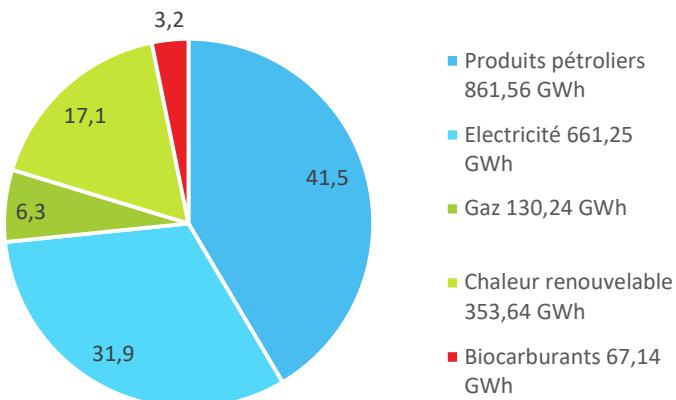


Le Pays Pyrénées Méditerranée en chiffres :

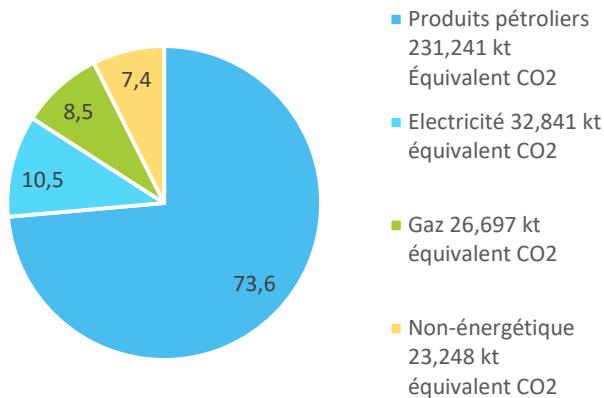
- **58 communes** et 4 Communautés de communes
- **1150 km² de surface** totale, 31 % de surfaces agricoles utilisée(SAU), soit 35 621 ha, 51 % de forêts, soit 58 000 ha. (source Diagnostic Projet Alimentaire Territorial 2022-2023)
- **30 228 emplois** en 2021, contre 29 226 emplois en 2015 (source INSEE)
- **110 891 habitants** (2022, source INSEE), contre 107 463 (2018, source INSEE), 3,18% de hausse de la population entre 2018 et 2022.
- **51 349 résidences principales** 2020 (65,7%, source AREC), **26 859 résidences secondaires** 2020 (34,3%, source AREC).

ENERGIE

Consommation d'énergie du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée - 2022 (Source Territory)



Emission GES du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée - 2022 (Source Territory)



4. BILAN ANALYTIQUE

- ⇒ Un niveau d'avancement dans le plan d'actions hétérogène s'expliquant par les moyens d'animation variables au sein du Pays Pyrénées Méditerranée et le contexte global (crise sanitaire en particulier)
 - Le Pays Pyrénées Méditerranée a eu des postes successifs sur le PCAET mais sans moyens pérennes (absence de poste de 2019 à mai 2022, CDD mai 2022-Novembre 2023 puis nouveau poste en CDI pendant 8 mois).
 - De plus, l'opportunité de s'engager dans la démarche TACCT a nécessité la mobilisation des moyens d'ingénierie importants sur la période 2022-2023.
- ⇒ Des actions continues sur l'animation et la mise en réseau : organisation / participation à des évènements à différentes échelles dont réseau TOTEN en Occitanie ; lancement d'un collège des citoyens et des citoyennes qui s'est engagé dans la préparation d'un challenge des éco-initiatives.
- ⇒ Des actions avancées significatives à relever :
 - Dans le domaine de la mobilité : le Pays Pyrénées Méditerranée a été lauréat du programme AVELO2 de l'ADEME et a ainsi déployé le projet TRANSMOV.
+ d'informations ici : www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/mobilites-durables/transition-vers-la-mobilite-a-velo-transmov/le-projet/
 - De la Forêt-bois : l'élaboration du plan d'approvisionnement territorial bois.
+ d'informations ici : www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/charter-forestiere-de-territoire/etude-de-ressource-bois-et-d-optimisation-des-filieres/A noter, à cette période la CFT a fait l'objet d'une évaluation puis d'un renouvellement.
- De l'agriculture avec la reconnaissance du portage par le Pays Pyrénées Méditerranée du Projet Alimentaire Territorial Mar i Munt :
www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/projet-alimentaire-territorial/
- ⇒ L'adaptation au changement climatique, un nouveau domaine exploré avec la démarche TACCT, Trajectoire d'adaptation au changement climatique :
+ d'informations ici : www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/transitions-energie-climat/actus-transitions-energie-climat/pcaet-le-diagnostic-tacct-est-disponible.html
- ⇒ Des parents pauvres
 - L'économie circulaire même si des initiatives sont à relever localement. Il manque une dynamique globale.

5. ETAT DES LIEUX PAR ACTION 2020-2024 (VOIR ANNEXE)

Avancement des actions sur la thématique « animation »

ACTION 1: ANIMER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER LE PCAET

Orientation stratégique	Action	Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
1	Animer , mettre en oeuvre et évaluer le Plan Climat Air Energie Territorial	1A Pérenniser la gouvernance en place (comité technique, comité stratégique, commission PCAET)	A faire
		1B Communiquer autour du PCAET	En cours
		1C Favoriser la mise en oeuvre d'actions collectives, les partages d'expérience et le fonctionnement en réseau	En cours
		1D Assurer une veille technique et financière, la participation aux réseaux, le suivi des travaux en lien avec les thématiques « air-énergie-climat »	En cours
		1E Assurer le suivi des actions et des résultats obtenus	A faire
		1F Effectuer un bilan à mi-parcours et l' évaluation au bout de 6 ans	En cours

➤ Etat des lieux

- 1A : Gouvernance

Jusqu'à fin 2023, il n'y a pas eu de commissions autour du PCAET au Pays Pyrénées Méditerranée, et donc pas de suivi régulier. Création d'un poste CDI en 2023 avec une personne en charge du PCAET. Ce poste a été interrompu fin 2024.

- 1B : Communiquer

Le Pays Pyrénées Méditerranée a régulièrement communiqué autour du PCAET au travers de la communication (Lettre du Pays, site internet), mais aussi de réunions et évènements.

- 1C : Réseau

Rencontres organisées pour le partage d'expérience et la mise en réseau. Des visites dans des villes ayant des projets exemplaires ont été organisées, et des réunions d'informations sur des sujets en lien avec le PCAET ont été organisées avec nos partenaires

- 1D : Veille

Le Pays Pyrénées Méditerranée assure une veille financière, partagée depuis 2022 sous la forme d'un bulletin de veille. De plus, il se rend à des réunions techniques des partenaires. Une veille régulière de l'évolution des données et statistiques autour des sujet air-énergie-climat est assurée.

- 1E : Suivi

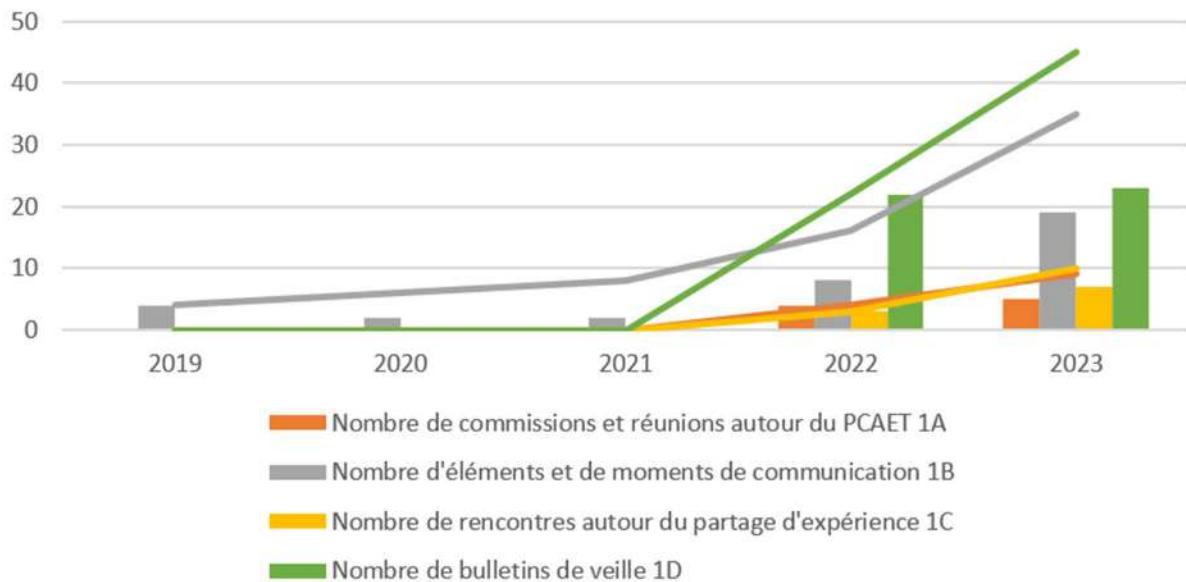
Les résultats n'ont pas été renseignés de façon claire, même si le Pays a toujours suivi et participé aux actions. Le bilan à mi-parcours est l'occasion de commencer un suivi chiffré avec des indicateurs.

- 1F : Evaluation

Evaluation uniquement de notre PCAET et pas celui des Communautés de communes

➤ Suivi des indicateurs

Ces indicateurs ont été calculés grâce à un travail d'archives et de revue des tous les éléments publiés depuis le début du PCAET, ainsi que le récapitulatif de toutes les réunions ou évènements ayant eu lieu depuis le lancement en 2019.



On remarque que les actions autour de la gouvernance, la mise en réseau et la veille n'ont commencé qu'en 2022, ce qui correspond à l'arrivée de Cécile Lacombe, chargée de mission transition écologique et énergétique et en charge du PCAET.

Les actions autour de la communication sont plus étalées dans le temps, ce qui s'explique notamment par la publication d'éléments au lancement du PCAET (vidéo et plaquettes d'information), mais également la publication des Lettres du Pays Pyrénées Méditerranée qui contenaient souvent des articles en lien avec le PCAET et la menée des actions en lien.

Jusqu'en 2023, il n'y a pas eu de suivi des indicateurs du PCAET. C'est l'évaluation à mi-parcours qui a permis de lancer un suivi des indicateurs en 2024.

ACTION 2 : VALORISER LES ACTIONS VIA L'OUTIL « LOCALISEZ ! »

Orientation stratégique	Action		Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
2	Valoriser les actions via l'outil « Localisez ! »	2A	Poursuivre l'animation, l'accompagnement des communes dans le renseignement de leurs projets et les actions de communication afin de: - Faire connaître la plateforme Localisez au plus grand nombre via des actions de communication - Encourager les contributions	Révisée

➤ Etat des lieux

La carte « Localisez ! » n'a pas été mise à jour depuis 2019 en l'absence de moyens humains pour s'occuper de l'animation et la modération de la carte.

Une grande campagne de communication a été réalisée avec de nombreux éléments (posters, tote bags etc...), mais très peu ont été distribués car il n'y a pas eu la volonté de communiquer sur cet outil qui n'était pas à jour.

En 2024, le Pays Pyrénées Méditerranée a décidé d'abandonner Localisez tel qu'il avait été imaginé au départ. Ce dernier est uniquement recentré sur la partie Entreprises-Forêt-Bois-Liège.

Une rubrique Ressources / Evènements est créée sur notre site Internet dans la partie Climat Energie pour partager des dossiers d'information.

ACTION 3 : FAVORISER L'APPROPRIATION CITOYENNE DU PCAET

Orientation stratégique	Action	Etapes opérationnelles		AVANCEMENT
3	Favoriser l' appropriation citoyenne du PCAET	3A	Réaliser une synthèse communicante du PCAET et la diffuser largement auprès des acteurs et du grand public	Terminée
		3B	Mener des actions de communication envers le grand public en vue de l'appropriation citoyenne des messages clés du PCAET et encourager la création d'une dynamique citoyenne	A faire

➤ Etat des lieux

Le Pays a réalisé une plaquette de synthèse des PCAET après leur lancement en 2020, et ce pour les 4 communautés de communes.

Le PCAET du Pays y est mentionné, mais il n'y a pas eu de communication directe sur le PCAET que le Pays porte en propre.

Le site internet du Pays Pyrénées Méditerranée est un support de communication à ce sujet, à portée du grand public, mais aucune communication spécifique n'a été dédiée.

Une seule action a été menée spécifiquement auprès des citoyens lors de l'évènement de lancement du cadastre solaire de la CCACVI où le Pays a tenu un stand sur le PCAET.

➤ Suivi des indicateurs

3A : Réalisé

3B : 1 action communicante

ACTION 4 : SENSIBILISER, INFORMER, FORMER ET MOBILISER LES ELUS ET LES AGENTS

Orientation stratégique	Action	Etapes opérationnelles		AVANCEMENT
4	Sensibiliser, informer, former et mobiliser les élus et les agents	4A	Créer les éléments de communication (structures à contact er, aides financières, guides, etc. sur les différentes thématiques du PCAET) que les EPCI et communes pourront relayer facilement sur leurs sites internet, bulletins communaux et tout autre média de communication.	En cours
		4B	S'appuyer sur l'outil « Localisez » (cf. Action n° 3), organiser des visites de sites, etc. pour favoriser l'émulation et la mise en réseau	En cours
		4C	Travailler en partenariat avec les agents et les élus référents PCAET des Communautés de communes pour appuyer la diffusion des informations	En cours
		4D	Continuer de relayer le programme de formations du Conseil départemental	En cours

➤ Etat des lieux

Le site internet du Pays Pyrénées Méditerranée est une ressource pour les élus où ces-derniers peuvent trouver des informations variées. Le Pays Pyrénées Méditerranée a créé 2 fiches d'informations à destination des élus sur la rénovation des bâtiments publics et les Certificats d'Economie d'Energie.

La lettre d'information et la veille du Pays sont également des éléments de communication à destination des élus et des agents, où les informations présentées sont en lien direct avec le PCAET. Les formations du Département des Pyrénées-Orientales en partenariat avec le CNFPT y sont relayées.

Le Pays Pyrénées Méditerranée, lauréat de l'appel à projet MOBÉLUS 2022, a pu proposer aux élu.es de chaque communauté de communes une formation "Planifier la transition écologique dans mon territoire et agir" d'une durée de 2h30, réalisée par Sébastien DENIS. Au total, 63 élu.es et technicien.nes ont pu suivre cette formation.

Le Pays Pyrénées Méditerranée a également organisé différentes réunions dans le cadre de son accompagnement en matière d'ingénierie territoriale :

	Thématique	Intervenants
14/11/2022	Petit-déjeuner - conférence sur la solution ferroviaire ECOTRAIN	<ul style="list-style-type: none"> - M. Raymond VALL, ancien sénateur du Gers et ancien président du Pays Portes de Gascogne et M. Philippe BOURGUIGNON, PDG d'ECOTRAIN ont présenté la solution comme un levier d'innovation et de développement territorial. - L'ECOTRAIN est un exemple de solution ferroviaire accélérateur de la transition des territoires. Ce temps en commun a permis le retour d'expérience sur l'expérimentation dans le Gers (ligne Agen-Auch). <p>Plus d'informations ici</p>
26/05/2023	La politique de covoiturage de la Région Occitanie	Bertrand Buineau, Responsable du service Intermodalité, Accessibilité & Nouvelles Mobilités et Ariane Lissarrague, Chargée de mission Modes Actifs & Nouvelles Mobilités ont assuré cette présentation des dispositifs régionaux.
		Plus d'informations ici
16/03/2023	Rénovation énergétique des bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent Sarda (Sous-Préfecture de Céret), instructeur de la mesure Fonds Vert dédiée à ce sujet, a détaillé cette aide de l'Etat doté de 3 millions d'euros pour le département des Pyrénées-Orientales. - Marc Ribera Fuentes(CC Albères Côte Vermeille Illibéris), a rappelé l'enjeu du Conseil en Energie Partagée pour accompagner les petites communes sur la gestion énergétique de leur patrimoine bâti. - Florian Faucheux et Marie-Ange Palacin(CAUE des Pyrénées-Orientales) ont terminé la réunion avec des informations sur le rôle de leur structure, en insistant sur l'important des différents outils pour évaluer les performances énergétiques d'un bâtiment ou d'un projet.
23/03/2023	« Nature en ville et renaturalisation » pour parler de la nécessité de désimperméabiliser et renaturer nos espaces urbains dans un contexte de sécheresse et de changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Julien Le Guern (SMIGATA) a expliqué les enjeux liés à l'eau sur notre territoire. - Matthieu Blanchard et Gwénolé Le Roux(Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) ont détaillé la mesure du Fonds Vert dédiée à la renaturation ainsi que les différentes aides de l'Agence sur ce sujet. - Katja Deirmendjian et Marie-Ange Palacin(CAUE 66)ont rappelé leur rôle dans l'accompagnement des communes pour leurs projets de végétalisation et désimperméabilisation.
7/11/2023	Certificats d'Economie d'Energie 	Présentation du dispositif par le SYDEEL 66

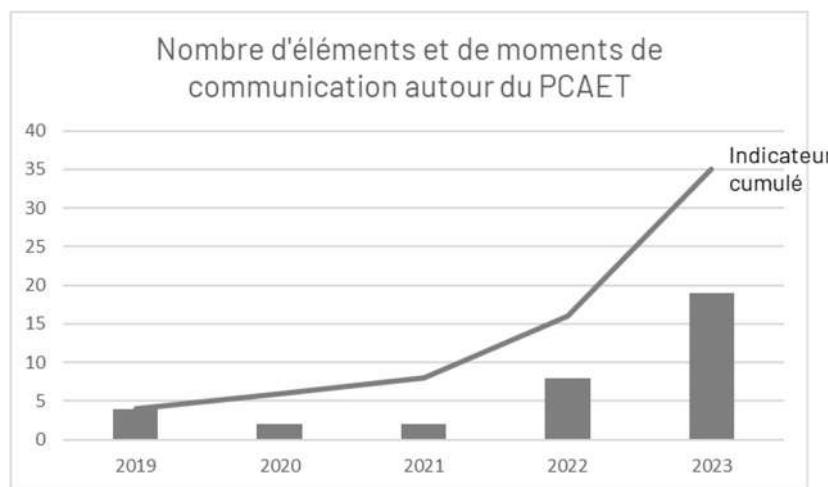
Le Pays Pyrénées Méditerranée a également produit des fiches ressources.

Plus d'informations sur le lien suivant :

www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/transitions-energie-climat/ressources-evenements/informations-sur-les-aides-financieres-et-techniques.html

➤ Suivi des indicateurs en matière de communication

La lettre du Pays est l'élément de communication le plus récurrent et celui qui a le plus d'impact. Cela se voit notamment grâce au nombre d'ouverture dans le graphique ci-dessous. Tous les sujets traités dans la lettre sont en lien direct avec le PCAET car toutes les thématiques sont présentes. Cette dernière permet de mettre en avant des actions sur le territoire, les projets menés par le Pays et ses partenaires



ACTION 5 : RELAYER LES OUTILS EXISTANTS ET FUTURS DE SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Orientation stratégique	Action		Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
5	Relayer les outils existants et futurs de sensibilisation au changement climatique	5A	Accompagner la diffusion des outils de sensibilisation , d'information, notamment créés dans le cadre d'Ectadapt + événements locaux, etc.	En cours
		5B	Relayer la méthodologie de mise en place des Plans locaux	En cours
		5C	Mobiliser les communes sur ces démarches	En cours

➤ Etat des lieux

Le Pays Pyrénées Méditerranée n'a pas directement réalisé ces actions, mais des évènements sur le territoire ont eu lieu comme le festival Aravia de la Communauté de communes du Vallespir par exemple, à destination du grand public.

Concernant l'adaptation au changement climatique, le Pays a développé un nouveau plan d'actions dans le cadre de la démarche TACCT, Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire.

Avancement des actions sur la thématique « Energie »

ACTION 6 : ACCOMPAGNER A LA REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE

Orientation stratégique	Actions	Etapes opérationnelles		AVANCEMENT
6	Accompagner à la réduction des consommations d'énergie	6A	Déployer une mission CEP auprès des communes	En cours

➤ Etat des lieux

Un Conseiller en Energie Partagée a été recruté grâce à une convention signée avec le SYDEEL 66. Ainsi, les communes de Thuir, Cerbère, et Amélie-les-bains ont bénéficié d'un CEP territorial financé par l'ADEME. L'objectif est de permettre à la collectivité de mener une politique maîtrisée sur leur patrimoine bâti, leur éclairage public, et leur flotte de véhicules.

Nombre de chaufferies bois mises en service : 3

Nombre de communes adhérentes au CEP (Conseil en énergie partagée) territorial : 3

Grâce au CEP, ces communes ont pu produire un bilan d'orientation énergétique réalisé par le SYDEEL 66, qui peut être employé comme un outil à la décision sur le thème de l'énergie.

Nombre de bâtiments audités : 11 dans le cadre du CEP territorial, 12 via le dispositif ACTEE (sur le territoire du Pays, mais hors contrat CEP territorial)

- **Commune de Thuir** : un projet de métrologie a été réalisé au Théâtre Municipal afin d'assurer une meilleure gestion du site. Une subvention a pu être accordée à la commune pour ce projet dans le cadre du programme ACTEE.
La commune de Thuir a fait appel au SYDEEL 66 pour une demande de subvention pour des frais de Maitrise d'œuvre pour le projet de rénovation des écoles. Cette subvention a pu être également accordée à la commune pour ce projet dans le cadre du programme ACTEE.
La commune a signé une convention pour l'accompagnement du SYDEEL dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie.
- **Commune d'Amélie-les-Bains** : La commune n'a pas de projets en cours sur les bâtiments.
- **Commune de Cerbère** : La commune a évoqué plusieurs projets à venir.
Un projet de remplacement de la chaudière fioul de l'Hôtel Central est prévu.
Un projet de classement du Gymnase par la DRAC est prévu au vu de sa qualité architecturale. Un appel à projet devrait être lancé pour une rénovation du site.
Un projet de réfection des vestiaires du camping est en cours afin de supprimer le système actuel au fioul.
Un projet de rénovation de la salle polyvalente Clausells située au rez-de-chaussée de la mairie est prévue (reprise des plafonds avec relamping LED).

ACTION 7 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES CHAUFFERIES BOIS

Orientation stratégique	Actions		Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
7	Accompagner le développement des chaufferies bois	7A	Accompagnement des porteurs de projets (publics ou privé) de l'émergence du projet à sa concrétisation : analyse d'opportunité, aide à la consultation des bureaux d'études, relecture des études de faisabilité, aide à la constitution des demandes de subventions, suivi des saisons de chauffe et conseils la 1 ^e année	En cours
		7B	Promotion du chauffage au bois énergie auprès des différents maîtres d'ouvrages potentiels, mais également auprès du grand public et des scolaires via des interventions, des visites d'installations, la tenue de stands lors de salons/manifestations, etc.	En cours

➤ Etat des lieux

Bois Energie 66 est chargé de l'accompagnement des porteurs de projets de chaufferies bois.

En avril 2023, une matinale bois-énergie a été organisée par Bois-Energie 66 et le Pays Pyrénées Méditerranée, à destination des élus et des techniciens, dans le cadre de la Charte Forestière territoriale (CFT) du Pays Pyrénées Méditerranée.

Cette journée a consisté en une visite de terrain, où il a été présenté tout le processus d'une chaufferie bois, de la forêt à la chaufferie à Arles-sur-Tech.

Bois Energie 66 a recensé des projets d'installation de solaire thermique :

- le centre de la Baillie à Arles-sur-Tech, mis en service en 2023,
- la plus grande installation de solaire thermique à Palau-del-Vidre est en train d'être installée et sera opérationnelle en 2025, pour alimenter en chauffage des serres agricoles.

En revanche sur la période 2020-2024, il n'y a pas eu de nouvelles installations de géothermie si ce n'est en 2021 au Pôle entrepreneurial d'Argelès-sur-mer, Le CAP.

En termes de chaufferie bois, les projets les plus avancés sont le réseau de chaleur de Thuir, le gymnase/piscine à Elne, et l'extension du chauffage du site de la Communauté de la Roche d'Or « Les Fontanilles » à Maureillas-las-Illas. Les autres projets de chaufferie bois installés durant la période 2020 à aujourd'hui sont l'école et Bistrot de Pays à Oms (2020), le Gîte Mas des Colombes à Oms (2020), le Groupe scolaire de Fourques (2022).

➤ Suivi des indicateurs

Recensement du total des installations :

- ➔ 26 chaufferies bois
- ➔ 10 installations géothermies existantes, 1 en construction (Maison de la mer à Argelès-sur-mer), 1 en projet (RC Communal à Amélie-les-bains).
- ➔ 62 installations solaires thermiques.

ACTION 8 : ACCOMPAGNER AU DEVELOPPEMENT DE PROJETS AUTRES ENERGIES RENOUVELABLES ET PARTICULIEREMENT LES PROJETS CITOYENS ET PARTICIPATIFS

Orientation stratégique	Actions		Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
8	Accompagner au développement de projets autres énergies renouvelables et particulièrement les projets citoyens et participatifs	8A	Promouvoir en particulier les projets citoyens	A faire
		8B	Mettre en place un réseau de partenaires afin d'accompagner les études de faisabilité sur le déploiement des énergies renouvelables + inclure l'accompagnement technique et financier dans les missions du Conseiller en Energie Partagé si besoin	A faire

➤ Etat des lieux et suivi

Le Pays Pyrénées Méditerranée n'a pas directement mis en place ces actions. L'association CatEnR, coopérative d'énergies participatives qui aménage et finance la transition énergétique dans les Pyrénées-Orientales, a développé des projets. Les projets des CatEnR sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée sont les suivants :

Projet	Propriétaire	Territoire	Mise en service	Energie produite kWh/an	Tonne CO ₂ évités	Retombées éco. locales
Projets en exploitation :						
CortaliSol 2	Agriculteur		02/11/2022	48560	18	145 680€
AQUAFORAGE	Artisan	Saint-André	28/03/2025	48384	18	145 152 €
Domaine Carterole	Agriculteur	Saint-André	04/04/2025	55014	20	165 042€
Projets en développement :						
Projet éolien citoyen	Mixte	Banyuls-dels-Aspres	2028	12 672 000	4600	25 344 000 €
Parc photovoltaïque	Mixte	Villemolaque	2027	2 784 600	1011	6 683 040 €
Ombrières de parking	PLAZA BOWL	Argelès-sur-Mer	01/11/2025	419760	152	1 259 280 €
CortaliSol 3	Agriculteur	Villelongue-dels-Monts	01/02/2026	131 175	48	393 525 €
Saint-Marsal	Public	Saint-Marsal	01/12/2025	134 442	49	403 326 €
CAMSP	Association	Saint-André	01/10/2025	134 442	12	121 968 €

Pour plus d'informations, une cartographie de leurs projets par Communauté de communes est accessible sur ce lien : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/projets-catentr_833096#9/42.9896/2.1451

ACTION 9: EXPERIMENTER UN PROJET DE COOPERATION DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE PAR LES ACTEURS LOCAUX

Orientation stratégique	Actions	Etapes opérationnelles			AVANCEMENT
9	Expérimenter un projet de coopération de production d'énergie renouvelable en autoconsommation collective par les acteurs locaux	9A	Structuration du projet de coopération		
		9B	Partage d'expériences sur la production photovoltaïque grâce aux projets de Cat'Enr		
		9C	Lancement d'un projet expérimental à travers un AAP pour de l'autoconsommation collective		

➤ Etat des lieux

Lors de la mise en place du PCAET, le Pays avait pour idée de faire un projet de coopération avec le GAL Terre de Vie (Lozère) autour de l'autoconsommation collective. Cependant, ce projet a été abandonné car les autres parties prenantes ne souhaitaient pas se positionner. Ainsi, les étapes opérationnelles 9A et 9C sont à supprimer.

En 2023, le Pays Pyrénées Méditerranée a souhaité confier aux étudiant·es du Master 2 Urbanisme, Habitat et Aménagement, l'élaboration d'une étude la thématique « LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE EN ÉNERGIE DANS L'AGRICULTURE ET DANS LE BÂTI VILLAGEOIS ». Leur mission s'est décomposée en plusieurs axes de travail : état de l'art,

inventaire de l'existant sur le territoire du Pays, recensement des leviers et outils, recensement d'expériences inspirantes hors territoire. L'étude est à retrouver sur ce [lien](#).

Avancement des actions sur la thématique « Mobilité »

ACTION 10: ANIMATION A LA MISE EN ŒUVRE DES AMENAGEMENTS DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES

Orientations stratégiques	Actions	Etapes opérationnelles	AVANCEMENT	
MOBILITE				
10	Animation à la mise en oeuvre des aménagements du Schéma de développement des itinéraires cyclables	10A	Accompagner les Communautés de communes et les communes à mettre en œuvre les préconisations issues de l'étude par la recherche de financements, l'aide au montage des dossiers de candidatures, la mutualisation d'équipements, etc.	En cours

➤ Etat des lieux

Lauréat de l'appel à projet AVELO2 de l'ADEME, le Pays Pyrénées Méditerranée, en collaboration avec les Communautés de communes Albères Côte Vermeille Illibéris, des Aspres, du Haut Vallespir et du Vallespir, a porté le projet TRANSMOV d'une durée de 2 ans, de janvier 2023 à décembre 2024.

L'objectif est de développer les mobilités cyclables et l'intermodalité sur le territoire pour atténuer l'impact des émissions de Gaz à Effet de Serre sur le vivant, en développant un système vélo et intermodal qui permette de remplacer progressivement la voiture particulière par des solutions de mobilité plus sobres sur les trajets du quotidien.

Pour cela, le travail a porté sur les différentes facettes du système vélo et intermodal :

- Le développement des infrastructures cyclables,
- L'appui à la création de services vélo variés et innovants,
- Un accompagnement au changement de pratiques avec différents temps forts.

Plus d'informations sur le lien suivant :

www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/mobilites-durables/transition-vers-la-mobilite-a-velo-transmov/

Avancement des actions sur la thématique « Forêt/Bois »

La partie forêt du PCAET a été rédigée en prenant appui sur la CFT (Charte Forestière du Territoire) portée par le Pays Pyrénées Méditerranée. Or, une nouvelle CFT a été rédigée en 2023 et prend effet en 2024. Ainsi, les actions ont évolué et il convient d'en prendre compte dans l'évaluation à mi-parcours du PCAET.

ACTION 15 : REALISATION DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA FORET DU TERRITOIRE ET DEFINITION DE REFERENCES POUR DEVELOPPER DES PROJETS CARBONE

Orientation stratégique	Action	Etapes opérationnelles		AVANCEMENT
15	Réalisation de l'empreinte carbone de la forêt du territoire et définition de références pour développer des projets carbone	15A	Réalisation d'une étude « empreinte carbone » de la forêt du Pays Pyrénées Méditerranée	Terminée
		15B	Etablir un plan d'action d'atténuation basé sur la définition d'itinéraires sylvicoles « carbone + » en adéquation avec les problématiques locales (peuplements et gestion)	Révisée

➤ Etat des lieux

Une étude de l'empreinte carbone de la forêt a été réalisée dans le cadre du PAT (Plan d'Approvisionnement Territorial) bois par l'IGN.

Cette action peut éventuellement être complétée de la façon suivante : étude sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée via le nouvel outil Aldo, avec un croisement des résultats pour voir leur cohérence et leur complémentarité.

Cependant, l'action sur la définition d'itinéraires sylvicoles « carbone + » mérite d'être révisée. En effet, lors de la rédaction de cette fiche action, le LBC (Label Bas Carbone) n'existe pas. Or, aujourd'hui, il est la référence en termes de stockage carbone des forêts.

ACTION 16 : METTRE EN PLACE UN OUTIL DE QUANTIFICATION DE LA RESSOURCE FORESTIERE POUR PERMETTRE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL EN BOIS ENERGIE

Orientation stratégique	Action	Etapes opérationnelles		AVANCEMENT
16	Mettre en place un outil de quantification de la ressource forestière pour permettre l'approvisionnement local en bois énergie	16A	Travail de synthèse et d'analyse des deux méthodes PAT et CAPFOR pour étudier leur évolution et la création de nouveaux modules (DFCI, traçabilité, etc.) Réalisation d'un PAT et du CAPFOR puis mise en perspective des deux méthodes pour adapter les outils/modules envisagés Élaboration de nouveaux outils/modules Compilation des résultats et des méthodes pour constituer un outil autonome et transférable Réalisation d'un chantier pilote d'exploitation forestière à but bois énergie en utilisant les résultats obtenus	En cours

➤ Etat des lieux

Le CAPFOR (catalogue d'approvisionnement en plaquette forestière) est une étude sur la ressource bois spécifique au bois énergie. Elle a été réalisée sur le territoire du Haut-Vallespir dans le cadre de la première CFT.

Le Plan d'Approvisionnement du Territoire (PAT) a été réalisé : www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/charter-forestiere-de-territoire/etude-de-resource-bois-et-d-optimisation-des-filières/restitution-de-l-etude-de-resource-bois-et-d-optimisation-des-filières-23-03-2023.html

Il n'y a pas eu de travail de synthèse et d'analyse de ces deux méthodes comme proposé.

Aucun nouveau outils/module n'a été élaboré, mais la demande n'est aujourd'hui pas présente. Ainsi, cette action ne semble pas utile aujourd'hui.

Avancement des actions sur la thématique « Agriculture durable »

Orientations stratégiques	Actions	Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
AGRICULTURE DURABLE			
17	Structuration et développement d'outils pour la filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM)	Etablir la convention de partenariat entre les 3 territoires	Terminée
		Mise en oeuvre d'actions opérationnelles	En cours

➤ Etat des lieux

Le Pays Pyrénées Méditerranée a travaillé sur l'implantation de projets PPAM sur son territoire. Il s'agit là de la filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales, qui depuis la crise sanitaire du Covid-19, est en voie de relocalisation et de restructuration dans plusieurs régions françaises. Elle suscite un intérêt croissant en raison de son potentiel comme alternatives aux friches agricoles. Plusieurs actions ont été menées :

- L'organisation par la Communauté de Communes Albères Côtes Vermeille Ilibéri du Salon grand public des plantes à parfum aromatiques et médicinales les 3 et 4 avril 2020 au lycée Christian Bourquin, d'Argelès-sur-mer. Il n'a pas pu avoir lieu en raison de la période de confinement de la pandémie COVID 19.
- La recherche de données pour le développement d'outils pour la filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales sur le territoire du Pays.
- Une présentation de la filière aux exploitants agricoles en janvier 2023 : techniques culturales de production, transformation, vente, chiffres clés.
- Le lancement d'une filière de production de PPAM sur le territoire de Tresserre, comme projet de reconquête des friches agricoles. Ce projet a reçu l'appui d'un financement « Mesure FEADER (Europe, Département, Région) et l'accompagnement technique de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.

Orientations stratégiques	Actions	Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
AGRICULTURE DURABLE			
18	Mener une réflexion pour un projet territorial alimentaire	Mener une étude sur les dynamiques territoriales pour un système alimentaire local avec l'Université de Perpignan	Terminée
		Animation (communication auprès des citoyens, mise en réseau, etc.) autour des préconisations proposées par l'étude et travail partenarial avec les différentes structures concernées par la thématique s'il y a lieu de poursuivre vers une action plus structurée	En cours
19	Promouvoir et favoriser la mise en place de démarches d' agriculture biologique et autres pratiques agro-écologiques économies et vertueuses	Accompagner l'innovation et la recherche de références (expérimentations, groupes de progrès...) Encourager les apprentissages des exploitants, développer l'interconnaissance des pratiques Encourager le recours à des outils de pilotage pour optimiser les pratiques d'apports, et de lutte contre les maladies et ravageurs Encourager et soutenir la mise en place de moyens de lutte agro écologique (filet anti-ravageurs, piègeages, confusion sexuelle, implantation de haies... etc) Accompagner les investissements matériels nécessaires aux changements de pratiques Accompagner le développement de l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage Encourager la mise en place de couverts végétaux pour réduire les risques d'érosion, de ruissellement et de lessivage	En cours
20	Déployer une stratégie foncière de long terme pour valoriser les ressources agricoles et permettre le développement durable des entreprises agricoles	Identification des parcelles en friches à enjeux (aptitudes culturales, potentiel irrigable, risques naturels) Prospection et animation foncière auprès des propriétaires des zones ciblées pour favoriser la mobilisation des parcelles en friches Mobilisation collective de la mesure « Mise en valeur des Terres incultes ou sous valorisées » Mobilisation des dispositifs de préservation des espaces agricoles et naturels (PAEN, ZAP) Mobilisation des dispositifs d'aménagement visant la structuration du foncier (AFAFE, ECAIR) Accompagner le portage du foncier agricole par un soutien financier ou la constitution de réserves foncières agricoles Repérage et accompagnement des porteurs de projets agricoles	En cours

➤ Etat des lieux

Lauréat en 2021 de la deuxième session de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation, le Pays est labellisé Projet Alimentaire Territorial émergent pour 3 ans. Ce projet, dénommé PAT Mar i Munt, doit permettre de relocaliser l'alimentation et reconstituer un écosystème alimentaire valorisant les ressources du territoire, pour "bien produire" et "bien manger". Une alimentation qui doit être accessible pour tout le monde.

En 2019, le Pays Pyrénées Méditerranée a souhaité confier aux étudiants du Master 2 Urbanisme, Habitat et Aménagement, l'élaboration d'une étude des dynamiques territoriales pour un système alimentaire local. Vous pouvez consulter l'étude via ce lien : <https://www.payspyreneesmediterranee.org/etudes/les-productions-de-l-atelier-developpement-local-et-urbanisme-rural/etude-2019-dynamiques-territoriales-pour-un-systeme-alimentaire-local.html>

Pour tout savoir sur le PAT du Pays Pyrénées Méditerranée : <https://www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/projet-alimentaire-territorial>

Pour consulter les revues et les calendriers du PAT :

- [La revue de rentrée du PAT](#) - septembre 2022
- [Le calendrier 2022 des actions du PAT](#) - février 2023
- [La revue de rentrée du PAT](#) - septembre 2023
- [Le calendrier 2023 des actions du PAT](#) - février 2024

➤ Etat des lieux

Les actions 19 et 20 sont mises en place au travers de l'animation sur le Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée, en particulier au niveau de la mise en place du pôle foncier.

Avancement des actions sur la thématique « Economie circulaire »

Orientation stratégique	Action		Etapes opérationnelles	AVANCEMENT
21	Répertorier les « déchets » des entreprises et communiquer en vue de créer des synergies entre activités	21A	Mener une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs (élus, agents, chefs d'entreprises, associations, etc.)	A faire
		21B	Lancement opérationnel de la démarche : - former, - caractériser le jeu d'acteurs, identifier les entreprises et collectivités volontaires - réaliser un diagnostic de flux pour évaluer les synergies éventuelles entre acteurs, (cf. outil Actif de la CCI) - identifier les 1ères coopérations à mener	A faire

➤ Etat des lieux

Ces deux actions autour de l'économie circulaire n'ont pas été menées.

6. EVOLUTION DES ACTIONS ET PROPOSITIONS

Sur la période 2025-2026, il est proposé de restructurer le PCAET du Pays Pyrénées Méditerranée autour des orientations suivantes se déclinant en plusieurs actions prioritaires :

Poursuivre la mobilisation pour un territoire exemplaire et proactif	Action 1 : poursuivre la mise en réseau des PCAET des Communautés de communes	<ul style="list-style-type: none"> → Echanges inter-PCAET → Animation d'un Comité Climat → Définition d'un dispositif d'évaluation avec des indicateurs communs pour les PCAET des Communautés de communes
	Action 2 : organiser des rencontres / temps de formation et de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Participer à la mise en place de la formation Urbanisme et Santé dans un contexte d'adaptation au changement climatique avec la TRAM 66 → Mettre en place un cycle de rencontres de projets inspirants → Participer aux évènements organisés par les Communautés de communes ou communes (FEE 66, ARAVIA...) → Organiser une journée d'échanges sur les outils pédagogiques avec la TRAM 66 → Initier une dynamique sur l'économie circulaire (RV avec l'ADEME, mise en réseau des partenaires, panorama des projets...)
S'engager pour une mobilité décarbonée	Action 3 : définir une feuille de route Mobilité durable à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée	<p>Différentes pistes d'actions se dessinent :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accompagner la déclinaison du Schéma Directeur Cyclable et Intermodalité → Développer le test de vélo-vélo
	Action 4 : Mettre en place une micro-mission Covoiturage avec l'AREC	<ul style="list-style-type: none"> → Organiser une analyse des besoins préalables → Piloter la mise en place de la micro-mission et définir des perspectives d'actions pour le covoiturage
Agir dans le cadre de la démarche Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique	Action 5 : Déployer des projets pilotes en lien avec l'adaptation au changement climatique	<p>Différentes pistes d'actions sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer l'accompagnement suite à la formation ILOT DE FRAICHEUR COMESTIBLES(PRSE 4) → Contribuer dans le cadre des démarches GREEN DESTINATIONS des offices de tourismes intercommunaux <p>La démarche TACCT est structurée autour d'un plan d'actions à consulter ici.</p>

Les thématiques suivantes sont abordées soit dans d'autres projets cadres du Pays Pyrénées Méditerranée ou dans les PCAET des Communautés de communes qui disposent de compétences associées :

- Développement des Energies Renouvelables
- Urbanisme durable
- Agriculture et alimentation durable avec le Projet Alimentaire Territorial Mar i Munt du Pays Pyrénées Méditerranée)
- Charte Forestière du Pays Pyrénées Méditerranée.

La Charte Forestière de Territoire(CFT)du Pays Pyrénées Méditerranée 2024-2026 comporte des actions étroites en lien avec le PCAET :

- ➔ Animation en vue d'augmenter la consommation de bois-énergie en circuit très court (N°2 CFT)
- ➔ Animation pour favoriser la valorisation des produits connexes d'aménagement, sylviculture et activités bois(N°3 CFT)
- ➔ Lutte contre les incendies de forêt III : animation pour le développement et la diffusion des campagnes de communication pour la sensibilisation au risque incendie en milieu naturel(N°16 CFT)
- ➔ Organisation d'un colloque arbre, forêt, territoire face au changement climatique(N°32 CFT)
- ➔ Caractérisation et promotion d'itinéraires décarbonés « routes et sentiers des patrimoines forestiers »(N°34 CFT).

7. ANNEXE- DONNEES CLES ISSUES DU CRTE

Dans le cadre du Contrat de Réussite de la Transition Ecologique (CRTE) signé en 2021, 12 défis thématiques ont été identifiés par le Pays Pyrénées Méditerranée, pour déterminer un cadre stratégique. Ces défis peuvent être reportés aux axes stratégiques du plan climat. Pour plus de renseignements sur le CRTE, [cliquez ici](#).

Figurent ci-dessous un récapitulatif de données clés qui feront l'objet d'un suivi dans le temps pour le PCAET du Pays Pyrénées Méditerranée.

Energie (Défi 1 du CRTE : Territoire à énergie positive)

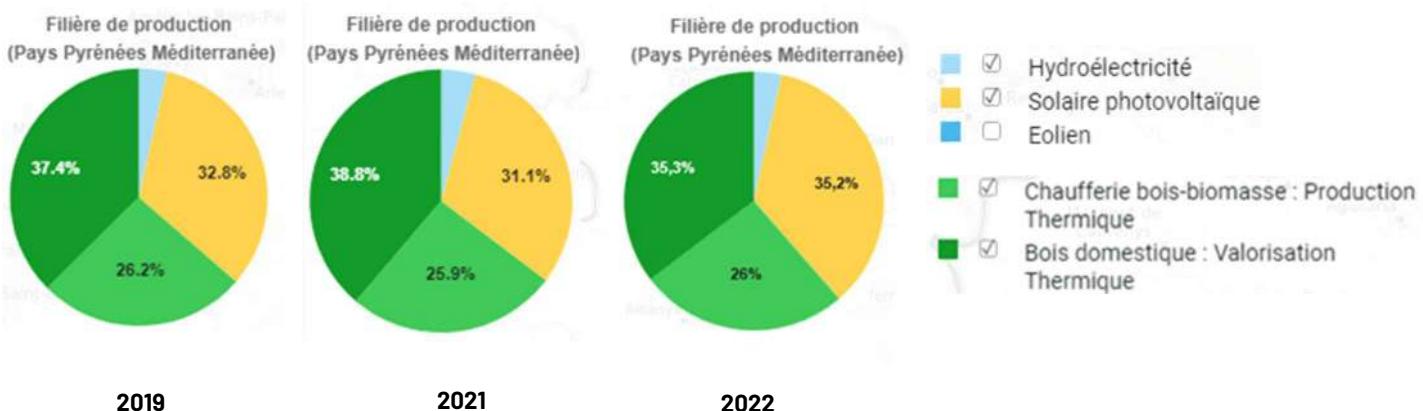
- ✓ Consommation d'énergie du secteur tertiaire (par habitant) (Source Territory)

2019 : 2801 kWh/hab	
2020 : 2520 kWh/hab	-10% par rapport à 2019
2021 : 2430 kWh/hab	-3,6% par rapport à 2020
2022 : 2720 kWh/hab	+10,6 % par rapport à 2021

- ✓ Part production des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie (Source Territory)

2018	22,68%
2020	24,88 %
2022	24,74%

- ✓ Détails des sources d'énergie renouvelables produites (Source : Territory)



Mobilité (Défi 3 du CRTE : Une mobilité des biens et des personnes durable, organisée, accessible)

- ✓ Nombre de kilomètres de voies verte : 65,2 [Schéma directeur cyclable Pays Pyrénées Méditerranée 2023]
- ✓ Nombre de kilomètres d'itinéraires cyclables : 129 km [éléments d'OpenStreetMap portant le tag route=bicycle]
- ✓ Existence de parkings à vélo sécurisés : 4 [L'Albère, Maureillas-las-Illas, gare d'Argelès, Laroque des Albères]
- ✓ Nombres de gares voyageur·es : 6 [Cerbère, Banyuls-sur-mer, Port-Vendres, Collioure, Argelès-sur-Mer, Elne](2025)
- ✓ Nombre d'aires de co-voiturage : 19 (2025)[Base nationale des Lieux de co-voiturages]
- ✓ Nombre de communes équipées de bornes de recharge électriques ouvertes au public : 25 (Département : 94 communes) (2025)[electromaps.com]
- ✓ Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public : 98 (479 Département)(2025)[electromaps.com]

Les données ci-dessous sont issues du Schéma Directeur Cyclable et Intermodalité du Pays Pyrénées Méditerranée. Elles permettent d'analyser la part modale.



Forêt-Bois (Défi 10 du CRTE : Une gestion partagée, durable et multifonctionnelle de la forêt)

- ✓ Surface terrestre des aires protégées : 29,09 km² Réserves Naturelles Nationales DREAL 2020]
- ✓ Nombre d'aires protégées : 1 Parc Naturel Marin, 4 Réserves Naturelles Nationales, 6 sites Natura 2000 (Directive Habitat), 3 sites Natura 2000 (Directive Oiseaux), 44 ZNIEFF de type 1, 7 ZNIEFF de type 2, 2 Arrêtés de Protection de Biotope, 26 Sites Inscrits, 14 Sites Classés [DREAL 2020]
- ✓ Part de forêt privée dotée d'un document de gestion durable : 44% (Suivi CFT Pays Pyrénées Méditerranée 2020)]
- ✓ Linéaire de haies : 1020 km(Département : 3618km)[Dispositif national de suivi des bocages IGN 2020]
- ✓ Part du territoire classée en réservoir de biodiversité : 2,6% [DREAL SRCE LR]
- ✓ Label "Territoires engagés pour la nature" (nombre de communes et communautés de communes) : 3 en 2024 (Saint-Génis-des-Fontaines, Elne, Communautés de communes des Aspres, 3 en 2023 (Tresserre, Argelès-sur-Mer, Thuir), [Occitanie Biodiversité Agence Régionale]
- ✓ Stockage de Carbone atmosphérique :
320 000 tCO₂eq/an supplémentaire captées/stockées chaque année par la forêt (hors sols forestiers) et le bois du territoire, ce qui est l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de 28 500 Français·es (26% des habitant·es du territoire) [Plan d'approvisionnement territorial - Charte Forestière du Pays Pyrénées Méditerranée 2023]
- ✓ Surface des forêts disponibles pour la production de bois dans les zones analysées du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée estimée à : 65 100 ha, soit près de 57% du territoire . [Plan d'approvisionnement territorial - Charte Forestière du Pays Pyrénées Méditerranée 2023]

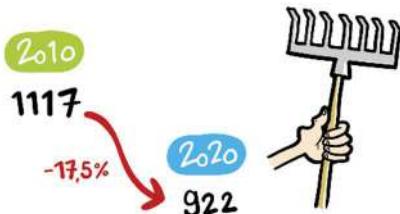
		Surface (ha)	Volume bois fort total (m ³)	Production nette bois fort total (m ³ /an)
Forêts privées	Feuillus	53 900	8 790 000	263 000
	Résineux		700 000	33 000
Forêts publiques	Feuillus	11 200	1 860 000	47 000
	Résineux		520 000	29 000
Total		65 100	11 870 000	372 000

Table 4 : Ressource forestière actuelle par type de propriété et par groupe d'essences
[Plan d'approvisionnement territorial - Charte Forestière du Pays Pyrénées Méditerranée 2023]

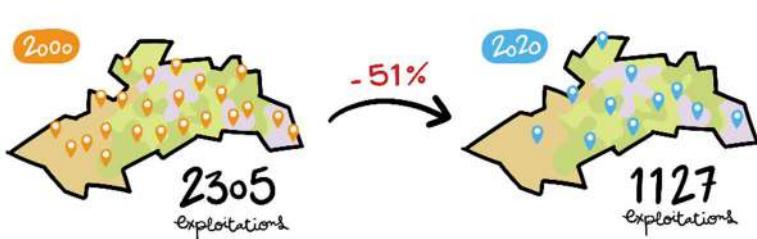
Agriculture durable (Défi 5 du CRTE : Une transition alimentaire permettant à tout le monde de « bien produire » et « bien manger »)

- ✓ Part de la surface agricole utile (SAU) dans la superficie totale du territoire : 31 %, soit 35 621 ha, sur 39 489 ha de surface agricole totale [Diagnostic alimentaire partagé du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, PAT Mar I Munt 2022-2023]
- ✓ Nombre de salariés de la production agricole : 3527 (département : 14 004)[Diagnostic alimentaire partagé du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, PAT Mar I Munt 2022-2023]
- ✓ Nombre d'équivalent temps plein : 955 (département 4205)[Diagnostic alimentaire partagé du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, PAT Mar I Munt 2022-2023]

ÉVOLUTION du nombre d'ACTIFS agricoles SUR le TERRITOIRE du PPM



ÉVOLUTION du nombre d'EXPLOITATIONS SUR le TERRITOIRE du PPM



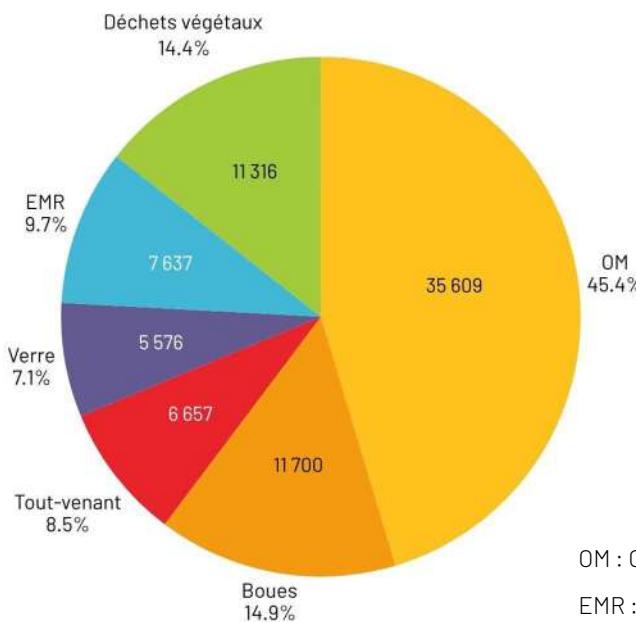
Source : Diagnostic alimentaire partagé du PPT "Mar i Mer". - Données Chambre régionale agriculture occitanie 2010/2020 - PPI : chiffres MSA/ tracteur (INRA GRAS recense des cultivateurs non salariés (CUTNS))

Source : Diagnostic alimentaire partagé du PPT "Mar i Mer". - Données Chambre régionale agriculture occitanie 2000/2020

Economie circulaire (Défi 9 : Une économie dynamique et vertueuse et Défi 12 du CRTE : Une production de déchets maîtrisée, une gestion des déchets optimisée)

- ✓ Tonnage de déchets produits par le territoire : 78 495 T (déchets végétaux, OM, EMR, Verre, Tout-venant, boues)[SYDETOM 2023]
- ✓ Le tri sélectif : [SYDETOM 2023]

Tonnages de déchets de l'ensemble du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée en 2023



OM : Ordures ménagères

EMR : Emballages ménagers recyclables